

Conseil Municipal du 18 avril 2014

Présents : Alain Delhoume, maire

Serge Roux, Bernadette de Angeli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, Véronique Barinotto, adjoints
Cécile Adam, Thierry Lachaise, Jean-Luc Dufour, Bernard Trouville, Aurélie Teillou, Lionel Guillot, Sylvie Léonard
Tête, Séverine Desbourdelle, Marie-Claire Dupic, Jacques Guy, Joëlle Duqueroix.

Absents excusés : Patricia Lansade procuration à Christian Dubreuil, Philippe Cortès procuration à Alain Delhoume.

Assiste également Géraldine Tisseron.

Véronique Barinotto est désignée secrétaire de séance.

Alain Delhoume ouvre la séance et présente en quelques mots l'ordre du jour, dont une grande partie est destinée au budget 2014.

Il est à noter une baisse significative des dotations de l'Etat. Le maire fait état de l'achèvement des travaux de Malices et Chocolat conformément au planning et de la réception partielle de l'aménagement du village des Charriers.

Alain Delhoume demande la validation des différents comptes-rendus des séances précédentes :

- Conseil municipal du 21 mars 2014 : approuvé à l'unanimité

- Conseil municipal du 28 mars à 19h00, relatif à l'élection du maire et des adjoints : validé à l'unanimité

- Conseil municipal du 28 mars à 20h00, concernant la mise en place des différentes commissions : validé à l'unanimité

Serge Roux, adjoint en charge des finances présente le budget prévisionnel 2014.

PRÉSENTATION DU BUDGET

Affectation des résultats des Comptes administratifs 2013

L'excédent de fonctionnement du Budget général 178 700.00€ est affecté en recettes à la section Investissement du budget général 2014.

L'excédent du budget lotissement de la Gagnerie 21 890.00€ est affecté en recettes au budget 2014.

Le déficit du budget Aide Sociale 5 476.91€ est affecté en dépenses au budget 2014.

Ces trois décisions sont adoptées à l'unanimité.

Montant des subventions aux associations

La Commission Vie Associative propose de reconduire les montants de subventions de fonctionnement 2013 et d'examiner les demandes de subventions exceptionnelles (voir compte rendu complet de la commission).

<i>Gym-Club</i>	150.00		150.00
<i>Mill Pat</i>	150.00		150.00
<i>FNACA</i>	150.00		150.00
<i>ACCA</i>	150.00	100	250.00
<i>Tonic séniors</i>	265.00		265.00
<i>Rêves de Fleurs</i>	150.00	300	450.00
<i>Les Aînés</i>			
<i>La Chêne</i>	150.00		150.00
<i>Karaté-Bushido 87</i>	252.00		252.00
<i>ASSG football</i>	818.00		818.00
<i>ESSAGE tennis de table</i>	393.00		393.00
<i>Vélo club</i>	150.00		150.00
<i>Jeunes d'antan</i>	214.00		214.00
<i>Saint-Gence Athlé</i>	569.00		569.00
<i>pétanque</i>	150.00		150.00
<i>En K danse</i>	150.00		150.00
<i>Comité des fêtes</i>	150.00		150.00
<i>Lémovices en Fête</i>	150.00	3000	3150.00
<i>SGAPE (parents d'élèves)</i>	150.00		150.00
<i>Secours Catholique</i>	100.00		100.00
<i>Mémoire du canton de Nieul</i>	100.00		100.00
<i>Secours Populaire</i>	100.00		100.00
<i>Prévention routière</i>	62.00		62.00
<i>FNATH</i>	100.00		100.00
<i>Croix rouge</i>	100.00		100.00
<i>Espaces naturels</i>	100.00		100.00
<i>Pêche Veyrac</i>	78.00		78.00
	5051.00	3400.00	8451.00
<i>adhésion au Conservatoire des Espaces Naturels</i>			120.00
<i>adhésion à la Fondation du Patrimoine</i>			100.00
			220.00
total			8671.00
<u>Subventions exceptionnelles</u>			
<i>ACCA</i> : participation à la lutte contre les ragondins et autres nuisibles			
<i>Rêves de Fleurs</i> : actions vers enfants et particuliers pour une participation plus active au fleurissement de la commune			
<i>LEF</i> : développements des actions vers les écoles (JG2014)			

Préparation du budget général

Fonctionnement Dépenses

Ci-dessous les principales décisions qui sont présentées et débattues :

- Augmentation de 5% de la dotation aux écoles calculée

sur le nombre d'enfants : passage de 60.00€ à 63.00€ par enfant

- Restauration des objets archéologiques métalliques pour 9 558.28 € TTC avec subventions de 5 142.00 (DRAC et Conseil régional)

- Proposition d'indemnisation du maire, des 5 adjoints et d'un conseiller délégué : les indemnités sont fixées par la loi en fonction de la taille de la commune. Pour Saint-Gence, les pourcentages maximum (par rapport à l'indice 1015 de la fonction publique) sont de 43% pour le maire et de 16.5% pour chaque adjoint. La commission propose de fixer l'indemnité du maire à 33%, des adjoints à 15.5% et du conseiller délégué à 6%.

- Formations des élus et du personnel : une somme de 5 000.00€ est inscrite pour permettre de débiter des formations pour les élus volontaires

- Augmentation de la subvention au SIEPEA liée à la réforme des rythmes scolaires et à l'extension du multi-accueil (+16% pour St-Gence) , montant 119 000.00€

- Subventions aux associations : 8 700.00€ seront inscrits.

La section Fonctionnement présente un montant de dépenses de 1 259 340.00€.

Fonctionnement Recettes

- Impôts locaux : la limitation de l'augmentation des trois taux (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) à 1.5% permet néanmoins de dégager une recette de 613 724.00€

- Baisse des dotations de l'état (qui sera encore plus importante en 2015), montant à inscrire : 387 035.00€, soit une baisse de 13 015.00€ par rapport à 2013 (-3.5%)

- La subvention pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (fond d'amorçage de 50.00€ par enfant) est reconduite en 2014 par la ministère de l'Education Nationale.

Total : $250 \times 50 = 12\,500.00€$, si les pratiques 2013 sont reconduites, 30% seront versés à la rentrée 2014, soit 3 750.00€

- Les loyers : prise en compte d'une augmentation du loyer versé par Malices et Chocolat liée au passage de 18 à 25 places-enfant : 883 € par mois

La section Fonctionnement présente un montant de recettes de 1 388 868.00€.

Compte tenu de ces éléments, l'excédent de fonctionnement prévisible est de 129 528,00 € et sera inscrit en recettes d'investissement.

Soumise au vote, la section Fonctionnement est adoptée à l'unanimité.

Investissement Dépenses

La caractéristique de cette section est de poursuivre les opérations engagées en limitant les opérations nouvelles, nous avons près de 400 000.00€ à financer pour achever l'extension du Multi Accueil et l'effacement des réseaux au village des Monts.

- Effacement des réseaux Les Monts pour 98 120€

- Extension du Multi-accueil pour 285 500€ à régler sur cet exercice + 8000€ de dépenses nouvelles liées aux aménagements extérieurs

- Eclairage de la rue de l'Ancienne Ecole pour 12 891.46€ (SEHV)

- Travaux d'aménagement des accès à la boulangerie et à la maison médicale 47 000€ (Limoges-Métropole)

- Poursuite de l'aménagement des locaux associatifs pour 7 200€

- Achat d'une traceuse à peinture pour le terrain de foot : 800€

- Achat de 2 ordinateurs pour le secrétariat mairie : 2300€

- Participation de la commune à l'installation d'un relais wifi au Theil : 1300€

- Entretien des sentiers de randonnée : 6 700€

Soit 469 811.46€

A ces opérations, la commission propose de rajouter :

- Poursuite de l'équipement informatique pour l'école élémentaire : 7 200€ (2 TBI)

- Achat d'un broyeur de branches : 2 000€

- Extension de l'éclairage public (3 points supplémentaires) à La Couture afin de sécuriser le cheminement des élèves le long de la RD : 6 100€

- Aménagement de la Bibliothèque Relais (ancienne mairie) : 12 400€

- Aménagement du Centre de documentation pour les écoles (ancienne mairie) : 10 000€

- Réfection de la toiture de la « maison Dumont » : 10 000€

Soit 47 700.00€

En ajoutant les opérations habituelles de travaux et d'équipements dans les écoles, le total général des investissements de l'exercice est alors de : **520 011.46€**

Le Budget primitif 2014 reprend un déficit reporté de 253 445.57€, le remboursement du capital de la dette de 113 800.00€ et les opérations de travaux en régie pour 34 000.00€

Ce qui conduit à un total de dépenses d'investissement de 925 151.00€

Investissement Recettes

Les opérations engagées vont générer des versements de subventions en 2014 :

- Effacement des réseaux Les Monts pour 16 396.00€,

- Extension du multi-accueil pour 225 650.00€,

- Poursuite de l'aménagement des locaux associatifs pour 1 440.00€,

- Entretien des sentiers de randonnée : 1 160.00€,

Soit 244 646.00€

Les opérations nouvelles génèrent des subventions pour :

- Extension éclairage public La Couture : 2 200.00€

- Centre de Documentation Ecoles : 2 000.00€

- Bibliothèque relais : 1 400.00€,
- Equipement Informatique des écoles (Limoges Métro-
pole) : 5 000.00€
Soit 10 600.00€

**Avec un emprunt d'équilibre de 95 000.00€, la section
Investissement est équilibrée à hauteur de 925 151.00€**

***Soumise au vote, la section Investissement est adoptée
à l'unanimité moins une abstention.***

Présentation synthétique BP2014							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
		ca2013	bp2014			ca2013	bp2014
	Vente de terrains (pour ordre)	200 000.00	0.00		Vente de terrains aménagés (pour ordre)	200 000.00	0.00
11	Charges à caractère général	335 392.02	351 850.00	70	Produits des services, ventes	104 068.72	100 160.00
12	Charges de personnel	609 625.82	616 350.00	73	Impôts et taxes	702 152.83	701 789.00
65	Indemnités, formations, contributions sdis, siepea	200 774.85	241 930.00	74	Dotations, subventions	430 023.00	415 667.00
66	Intérêts des emprunts	34 374.96	37 010.00	75	Autres produits	78 195.33	80 100.00
67	Autres charges excep.	52 623.65	11 200.00	13	Atténuations de charges	54 723.70	50 000.00
68	Dotation aux amortissements	7 000.00	1 000.00	76	Produits financiers	3.81	10.00
23	Excédent		129 528.00	77	Produits exceptionnels	59 788.09	7 142.00
				42	Opérations d'ordre	64 021.93	34 000.00
	total	1 439 791.30	1 388 868.00		total	1 692 977.41	1 388 868.00
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
		ca2013	bp 2014			ca2013	bp 2014
01	Déficit reporté		253 445.57	10	Dotations, fonds d'investissement		271 700.00
16	Remboursement du capital		113 800.00	13	Subventions d'investissement		255 246.00
20	Subventions d'équipement		47 000.00	16	Emprunts		95 000.00
21	Immobilisations corporelles		131 211.46	21	Immobilisations corporelles		172 677.00
23	Immobilisations en cours		341 800.00	28	Amortissement		1 000.00
	Travaux en régie		34 000.00	21	Virement de section de fonc.		129 528.00
20	Dépenses imprévues		3897.97				
	total		925 151.00		total		925 151.00

Quelques explications budgétaires sur les termes utilisés :

En dépenses de fonctionnement

11 Charges à caractère général : les achats divers, énergie-électricité, combustibles, carburants, fournitures scolaires, entretien de matériel et terrains ...

12 Charges de personnel et frais assimilés

65 Autres charges de gestion courante : Aide Sociale, subventions, contributions diverses ...

66 Charges financières : Intérêts des emprunts ...

67 Charges exceptionnelles : reversement TVA, raccordement cabinet médical

68 Dotations aux amortissements

23 Virement à la section d'investissement : virement de l'excédent de fonctionnement (recettes-dépenses)

En recettes de fonctionnement

70 Produits des services du domaine : cantine, garderies, salle polyvalente ...

73 Impôts et taxes : impôts locaux, attribution de compensation de Limoges-Métropole, droits de mutation ...
 74 Dotations, subventions : dotations de l'état (DGF, Péréquation, rythmes scolaires ...)
 75 Autres produits de gestion courante : loyers des immeubles, remboursement Limoges-Métropole pour mise à disposition des agents
 13 Atténuation de charges : remboursements des salaires des agents en arrêt de travail
 76 Produits financiers
 77 Produits exceptionnels : dons, subventions pour la restauration des objets archéologiques
 42 Opérations d'ordre : Travaux en régie

En dépenses d'investissement

21 Immobilisations corporelles : Effacements des réseaux, outillages, mobiliers ...
 23 Immobilisations en cours : Bâtiments, installations ...

En recettes d'investissement

10 Dotations, fonds d'investissement : Fonds de Compensation de la TVA, Taxe Locale d'Equipement, excédent 2013
 13 Subventions
 21 Immobilisations corporelles : terrains lotissement de la Gagnerie

Remarques :

La commission a tenu à faire plusieurs remarques sur le contexte qui rend la construction du budget difficile et qui va contraindre la commune à limiter ses investissements.

- Les collectivités territoriales voient cette année baisser les dotations de l'Etat en particulier la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). L'article 132 de la loi de finances pour 2014 a mis en place **une diminution historique** de la DGF versée aux communes d'un montant de 1,5 milliards €. Cette diminution sans précédent constitue la participation des collectivités territoriales à l'effort de rétablissement des comptes publics.

- De plus, la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires est obligatoire à la rentrée 2014. Le Siepea, et tous les acteurs ont travaillé à la réussite de ce projet imposé aux communes et pour lequel le financement de l'État est notoirement insuffisant (environ 15.00€ par enfant en 2014).

- Saint-Gence doit faire face à la fin du financement de l'extension du multi-accueil qui augmente sa capacité d'accueil de 38%. Cette opération, décidée en intercommunalité avec Peyrilhac et Veyrac était indispensable pour améliorer l'offre de garde des jeunes enfants sur notre territoire et c'est la commune de Saint-Gence qui réalise et supporte seule l'investissement correspondant (mais qui loue les locaux à Malices et Chocolat).

Préparation du budget d'action sociale

Le déficit de 5 476.86€ présent au compte administratif 2013 provient d'une erreur d'affectation de la subvention 2012 dont le versement n'a pas été effectué. La subvention 2014 va couvrir ce déficit reporté.

Soumis au vote, le Budget Aide Sociale est adopté à l'unanimité.

Budget Aide Sociale		
Recettes	CA 2013	Budget2014
Concessions cimetière	356.67	90.00
Subvention commune	8 500.00	15 000.00
Dons	727.80	300.00
Total exercice	9 584.47	15 390.00
Excédent reporté		
Total	9 584.47	15 390.00
Dépenses		
Noël	3 993.79	5 500.00
Subvention Aide Seniors	3 711.60	3 800.00
Charges excep.		613.09
Total exercice	7 705.39	9 913.09
Déficit reporté	7 355.94	5 476.91
Total	15 061.33	15 390.00
Résultat	-5 476.86	0.00

Préparation du budget du lotissement de la Gagnerie

Après consultation des Finances Publiques, les opérations sont à inscrire HT. La somme « Régularisation TVA » va permettre de régler un rappel de TVA suite à un changement de régime datant de 2011.

Le Budget 2014 est équilibré en recettes et dépenses à hauteur de 50 917 €.

Afin de clore ce budget, il faut faire le maximum pour vendre les 5 parcelles restantes.

Soumis au vote, le Budget du lotissement de la Gagnerie est adopté à l'unanimité.

Lotissement La gagnerie - 2014		
Dépenses		
6015	achat terrain (2003)	20677.00
678	Regul TVA antérieure	9 000.00
6045	Travaux	21 240.00
	total	50 917.00
Recettes		
002	Excédent 2013	21 890.00
7015	Vente des lots restants	29 027.00
	total	50 917.00

COMMISSION COMMUNICATION DU 03 AVRIL 2014

Les couvertures du bulletin municipal

Il en reste suffisamment pour les deux prochaines éditions (d'avril et de juillet). Des demandes seront faites pour l'impression de nouvelles couvertures à partir de septembre. Il est décidé de conserver les pages publicitaires qui couvrent les frais d'impression de la couverture.

Objets promotionnels

La commission définira un certain nombre d'objets promotionnels à offrir lors de différentes manifestations et événements divers (baptêmes républicains, mariages ...)

COMMISSION ANIMATION ET VIE CULTURELLE DU 03 AVRIL 2014

La commission mène une réflexion pour envisager des manifestations non proposées par nos associations : musique, théâtre, documentaires, conférences-débats... Actuellement en projet « Cuivres en fête » le 23 août, troupe de théâtre...

COMMISSION VOIRIE-URBANISME DU 5 AVRIL 2014

VOIRIE

Le programme voirie 2014 est confirmé :

- Village des Charriers (vieux village) travaux en cours
- Rue Saint-Eloi : passage piéton avec plateau sécurisé (par Agglo) + trottoirs côté pharmacie (par la commune, en régie) en mai juin
- Aire de retournement (ramassage ordures ménagères) sentier de La Châtre (sur le budget propreté)
- Route de la Ribière du Theil (tranche 1) sera réalisée, si Limoges programme la réfection du secteur des Cousades

Syndicat Energie Haute-Vienne : programme de remplacement des lanternes en forme de boules et des lampes au mercure sur la commune (103 000 € dont 69 000€ subventionnés). Les travaux commenceront fin 2014, prévoir 34 000 € à inscrire au budget 2015.

Demande de points lumineux d'éclairage public : à la Couture, des enfants doivent cheminer le long de la route départementale, dans le grand virage, pour prendre les bus scolaires. On propose d'aménager les bas-côtés et d'installer 3 points lumineux.

ERDF - Poste source de Peyrilhac : travaux de pose de câbles souterrains avec effacement du réseau aérien (à Senon) ainsi qu'au niveau du parking de l'école où le poteau central sera enlevé, début 2015. Ligne souterraine sur le sentier entre Peyrilhac et les Cadophies ; le chemin très dégradé (débardage) va être en partie empierré (par Limoges Métropole) pour résorber les ornières des zones humides.

Travaux des employés communaux :

- Multi-Accueil : clôtures et espaces verts ;
- Trottoirs rue Saint-Eloi
- Aménagement de la bibliothèque-relais.

Travaux de couverture: maison Dumont : La couverture du bâtiment municipal attenant à la mairie est à refaire. Un appel d'offres sera lancé.

Conseiller délégué à la voirie. Lionel Guillot qui gère les heures effectuées par nos agents dans le cadre des ateliers voirie est proposé pour être reconduit dans ses fonctions.

URBANISME

Aucune grosse opération d'urbanisme n'est à inscrire au budget primitif 2014. Il faudra cependant reporter sur le budget 2014 des montants non dépensés inscrits au budget 2013 :

- sur le budget général, le paiement des factures de fin des travaux de la restructuration du multi accueil, achevé en mars 2014 ;
- sur le budget du lotissement de la Gagnerie, la finition de la voirie de la tranche 2 réalisée début 2014.

Un état des lieux a été dressé concernant les terrains communaux ou privés qui seraient susceptibles de devenir constructibles à court terme.

- Il est rappelé l'étude de faisabilité d'une opération d'urbanisme sur la zone 2 AU de la Châtre, qui dispose d'un collecteur d'assainissement relié à la station de traitement de Chevellou. Cette étude a démontré la faisabilité d'une opération réalisable en plusieurs tranches. Les propriétaires disposent aujourd'hui de toutes les données techniques et économiques et ils devront se positionner prochainement (participation ou retrait de l'opération), afin que soit défini le contour de la zone à urbaniser qui deviendra Zone 1 AU.

- Des négociations engagées se poursuivent avec les services de Limoges Métropole pour donner priorité à l'étude préalable d'un projet d'assainissement collectif concernant les terrains communaux des Zones 1 AU et 2 AU du Peyrat. Il s'agit de terrains à la sortie du bourg, de part et d'autre du CD128 en allant vers Limoges, situés entre le Puy-Boursaud (château d'eau) et la déchèterie.

- A ces deux opérations s'ajoutent :

a- La mise en conformité avant le 1er janvier 2017 de notre PLU . Celui-ci devra intégrer les prescriptions du Grenelle de l'environnement, le nouveau SCOT (Schéma d'organisation Territoriale) de l'agglomération de Limoges, les prescriptions du SIEPAL, les périmètres soumis à des contraintes archéologiques,....

b- La mise en place d'un groupe de travail « Salle communale de sports » chargé d'entamer une réflexion préalable à l'établissement du cahier des charges pour définir la nature des activités que l'on souhaite installer dans cet espace.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE DU 3 AVRIL 2014

Préparation du budget primitif 2014 : subvention communale aux associations.

Compte tenu de la nécessité de définir le montant global de la subvention à inscrire au budget, avant la commission des finances du 8 avril, la commission propose de reconduire pour chaque association le montant de la subvention de fonctionnement obtenue en 2013. Le barème utilisé pour 2013 est donc reconduit ; il attribue automatiquement 150€ à chaque association communale ; s'y ajoute, pour les associations éligibles, un montant supplémentaire défini par un calcul au cas par cas qui prend en compte divers critères : volume de l'activité, le nombre d'adhérents, etc.

La commission examine et valide ensuite les demandes de subventions exceptionnelles présentées par trois associations :

ACAA : destruction des nuisibles (ragondins).

Rêve de fleurs : actions en direction des enfants, et des particuliers, pour une participation plus active au fleurissement de la commune.

Lémoivices en Fête : organisation le vendredi après-midi de l'accueil des écoles du canton sur le site des fêtes gauloises de Saint-Gence et développement des actions vers les enfants des écoles de Saint-Gence.

La commission regrette la cessation d'activité de la chorale Mélodia.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES du 07 avril 2014

Trois grands thèmes seront traités sur l'année :

- Colis et repas des aînés

- Aide sociale

- Association Aide aux Seniors

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES du 07 avril 2014

La commission va préparer la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

Point budget 2014 :

Aide à l'élève qui depuis quelques années déjà est à 60 euros : la commission propose d'envisager la revalorisation de celle-ci et la porter à 63 euros/enfant (augmentation de 5%)

Aide aux transports : cette aide est à remettre à plat dans sa totalité. En l'attente la commission propose de reconduire le budget 2013 pour 2014.

Poursuite du renouvellement du mobilier des classes
Un TBI (tableau blanc interactif) a été installé en 2013, un 2^{ème} en mars 2014 et un 3^{ème} le sera courant 2014.

Conseil d'école du 31 mars 2014 de maternelle

Effectif : 107 élèves (28 tout-petits et petits, 27 petits-moyens, 27 moyens, 25 grands)

Réunion pour les familles des nouveaux élèves : le 24 mai à 10h30

Une visite de l'école maternelle est envisagée pour les enfants qui fréquentent le RAM et le multi-accueil.

Une kermesse est prévue le 13 juin après la classe.

Achats de vélo à Noël : les enfants et les enseignantes sont enchantés.

Conseil d'école du 04 avril 2014 élémentaire

Effectif : 143 élèves

Un TBI a été installé dans la classe de CM2 (Delphine Nicolas) et l'autre en classe de CM1 (Frédéric Maumy).

Malgré une remise en état des ordinateurs ceux-ci ne permettent pas l'utilisation de la totalité des logiciels éducatifs.

Les points d'accès permanents Wifi vont être supprimés et remplacés par des bornes Wifi reliées par CPL et mises en service à la demande.

Réflexions des parents d'élèves :

Le fonctionnement des deux garderies (l'une calme et l'autre ludique) est très satisfaisant.

Cantine : après une amélioration constatée en début d'année une baisse de la qualité s'est faite ressentir à partir de mars.

Pont de l'Ascension : les deux écoles récupèrent le pont de l'ascension et en conséquence, les élèves auront cours toute la journée du 28 mai.

INFORMATIONS DIVERSES

Personnel communal de Saint-Gence

- Indemnité pour travaux insalubres concerne les agents intervenant pour Limoges-Métropole dans le cadre des compétences transférées (voirie et assainissement collectif).
- Titularisation d'un agent au secrétariat de mairie à l'issue de sa période de stage.

- Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise au service voirie.
- Mise en place d'un groupe de travail chargé de travailler à l'organisation des emplois du temps suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

Renouvellements des instances suite aux élections municipales

Limoges-Métropole

Les conseillers communautaires élus se sont réunis le mardi 15 avril pour procéder à l'élection du président, des vices-présidents et des secrétaires de Limoges-Métropole.

Election du président :

Gérard Van Broucke (PS) 28 voix, élu
Pierre Coinaud (UMP-UDI) 24 voix
Vincent Gérard (FN) 1 voix
1 bulletin nul

Vice-présidents :

Bruno GENEST, 1er vice-président (Condat-sur-Vienne)
Gilles BEGOUT, 2ème vice-président (Isle)
Isabelle BRIQUET, 3ème vice-président (Le Palais-sur-Vienne)
Jean-Paul DURET, 4ème vice-président (Panazol)
Pierre COINAUD, 5ème vice-président (Limoges)
Claude BRUNAUD, 6ème vice-président (Bonnac-la-Côte)

Alain DELHOUME, 7ème vice-président (Saint-Gence)

Emile-Roger LOMBERTIE, 8ème vice-président (Limoges)
Gaston CHASSAIN, 9ème vice-président (Feytiat)
Jacques MIGOZZI, 10ème vice-président (Rilhac-Rancion)
Guillaume GUERIN, 11ème vice-président (Limoges)

Pascal ROBERT, 12ème vice-président (Verneuil-sur-Vienne)

Vincent LEONIE, 13ème vice-président (Limoges)

Secrétaires :

Yvette AUBISSE, 1er secrétaire (Solignac)
Claude COMPAIN, 2ème secrétaire (Peyrilliac)
Jacques ROUX, 3ème secrétaire (Eyjeaux)
Bernard THALAMY, 4ème secrétaire (Aureil)
Jean-Louis NOUHAUD, 5ème secrétaire (Boisseuil)
Jean-Noël JOUBERT, 6ème secrétaire (Veyrac)
Jean-Marc GABOUTY, 7ème secrétaire (Couzeix)
Jean-Claude CHANCONIE, 8ème secrétaire (Le Vigen)
Marie-Anne ROBERT-KERBRAT, 9ème secrétaire (Limoges)
Sarah GENTIL, 10ème secrétaire (Limoges)
Philippe REILHAC, 11ème secrétaire (Limoges)
Jean-Marie LAGEDAMONT, 12ème secrétaire (Limoges)

SIEPEA

Lors de sa réunion du 22 mars, le Conseil syndical du SIEPEA a renouvelé son bureau.

Présidente : Bernadette de Angéli (Saint-Gence)

Vice-président : Olivier Robin (Veyrac)

Secrétaire : Aurélie Teillou (Saint-Gence)

Trésorière : Cécile Lagrange (Peyrilliac)

SAINT-GENCE SUR INTERNET

L'actualité de Saint-Gence : saintgence.canalblog.com

Le site WEB de la commune : www.saint-gence.fr

Les infos en direct dans votre boîte mail : inscriptions préalables sur comsaintgence@gmail.com

